

# Kursaal

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 41

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215881>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

minces et de le faire fondre sur le feu avec un litre de vin blanc.

On remue, sans discontinuer, jusqu'à ce que cette composition ait pris l'apparence d'une crème lisse. Cette crème, liée avec un peu de fécula, arrosée d'un verre à liqueur de kirsch, doit être servie aussi chaude que possible.

La fondue doit se manger à même le plat, où chacun, à tour de rôle, trempe son pain.

N'est-ce pas là un symbole des mœurs patriarcales et familiales de la Suisse.

#### La fondue présidentielle.

Puisque nous en sommes au chapitre de la fondue, c'est l'occasion de rappeler qu'un compatriote — aujourd'hui célèbre — de M. Ginisty, avait, lui aussi, apprécié les attrait de la fondue. En effet, il y a quelques années, M. Millerand, qui vient d'être élu président de la République, s'était régalé, dit-on, d'une fondue, au Café Français, à Lausanne, en compagnie de quelques amis vaudois, entre autres feu Eugène Ruffy, ancien président de la Confédération.

Et puisqu'a été évoqué le nom du sympathique président de la République française, que les Lausannois ont eu le plaisir d'acclamer, rappelons une anecdote, peu connue, croyons-nous, qui nous parvient aussi par l'aimable entremise d'un ami du Conteur :

Georges Renard, ancien professeur de littérature française à notre Université, révéla naguère, par une historiette, un trait de caractère de M. Alexandre Millerand.

Il y a une vingtaine d'années, le président actuel de la République déjeunait à Bessoulet chez son ami le grand tribun Jaurès. C'était dans le Midi, en plein été; les mouches pullulaient. Jaurès versait à boire puis négligeait de fermer la bouteille où les mouches se précipitaient. Et M. Millerand de dire :

— Bouchez donc la bouteille, cher ami !

Jaurès replaçait le bouchon, repartait en propos éclatants, versait à boire et laissait de nouveau la voie libre aux insupportables bestioles.

— Cher ami, vous oubliez de boucher la bouteille, reprenait M. Millerand.

Et ce fut ainsi trois ou quatre fois jusqu'à ce que ce dernier prit le parti de remettre lui-même en place le bouchon.

Détail infime qui peint bien deux tempéraments très dissemblables...



#### LOION VA CHEZ LES FOUS

— Mais il y a longtemps que votre Loïon devrait être sous clef.

— Bien sûr, monsieur le docteur, on n'en disconvient pas, seulement, la vergogne...

— La vergogne, la vergogne. Vous serez bien avancé, syndic, quand il aura tout mis sens dessus dessous au village, ou, peut-être, assommé Pierre ou Paul...

— C'est ce qu'on s'est dit, ce matin, en municipalité. Ça ne peut plus durer.

— Ça a même trop duré.

— Si vous voulez, monsieur le docteur. Seulement c'est comme je vous dis, on n'est pas tant friand d'avoir un de nos ressortissants chez les fous...

— C'est juste. Il vaut mieux en avoir un à la Maison de force, le séjour est plus honorable.

— Oh ! monsieur le docteur !...

— Enfin, n'est-ce pas la vérité ? Voilà combien de temps que ce Louis Tauxe fait des siennes ? Tout le district le connaît. On a tout essayé : la société de tempérance a échoué, l'armée du salut... Oh ! ne haussez pas les épaules, syndic, si elle vous avait guéri votre Loïon, vous lui devriez une belle chandelle... Mais c'est tout pour rien. Le préfet lui a interdit les auberges... Vous dites ?

— Rien, monsieur le docteur.

— Mais si, mais si, vous disiez quelque chose.

— Eh ! bien, voilà : je disais que jamais Loïon n'a tant bu que depuis qu'il est interdit d'auberges...

— Ça ne m'étonne pas.

— Vous comprenez, les gens le plaignent. Alors chacun pense qu'il a soif et on lui offre un verre. C'est pas défendu.

— Et comme chez vous les âmes pitoyables sont aussi nombreuses que les gosiers altérés, mon Loïon mène une vie de Cocagne... Tenez, voici votre déclaration. Il faut le conduire à Cery aujourd'hui même.

— Guère moyen, monsieur le docteur. On s'est arrangé, l'assesseur Gindroz et moi pour le mener demain. Il y aura encore l'huissier Tabord. Parce que, on ne sait pas... si des fois Loïon se rebiffait...

— Ou est-il ?

— Oh ! rien à craindre, monsieur le docteur ; pour ce qui est de ça, il est réduit. On l'a enfermé dans le hangar à pompe. La porte est solide et puis bien « cotée ». Pas de danger qu'il s'échappe. D'ailleurs, aujourd'hui, il ne fait pas grand poussière. Il est tout assommé.

— Allons, au revoir, syndic, et ne tardez plus. Ça pourrait se gâter.

A vrai dire, ce Louis Tauxe n'était pas un mauvais garçon ; même, ayant bu, il ne cherchait noise à personne, si personne ne le taquinait. Célibataire, travaillant juste assez pour vivre et payer ses chopines — le vêtement se trouve toujours — il vivait une existence de philosophe, exempte de soucis et de contrariétés, voire assez joyeuse. Malheureusement, si Loïon ne querellait guère, les bons lurons du village ne laissaient pas de « l'engreinger » par des plaisanteries et des farces malaisément supportées. Profitant de sa gaité, on faisait de lui un jouet, un fantoche, neuf fois sur dix, cette opération tournait à mal. Loïon se fâchait, Loïon criait, Loïon menaçait... et les autres de rire, jusqu'à ce qu'un homme d'escient vint mettre le holà ! et rétablir l'ordre à l'auberge. D'ailleurs les beuveries de Loïon étaient périodiques. Il demeurait relativement sobre pendant une ou deux semaines, puis tout à coup, il s'accordait une bonne série de bamboche : six à huit jours pendant lesquels il ne quittait la pinte que pour aller dormir dans son taudis, l'hiver, sous un arbre, l'été. Les gens disaient :

— Voici Loïon qui « mène » tout rude.

Et ils ne s'en inquiétaient pas davantage. Cependant, comme au cours de ces « menées », il lui arrivait de faire scandale, les autorités communales, à plusieurs reprises « examinaient l'éventualité d'un internement temporaire » — ainsi parlait le secrétaire, monsieur le régent Kubli — sans, toutefois, décider rien. On disait :

— Faudra voir.

Puis, Loïon calmé, on n'en parlait plus. Cette fois, cependant, il fallut discuter et prendre parti. Le samedi, veille des rameaux, Louis Tauxe ayant « mené » toute la semaine, achevait sa journée à la pinte, comme d'habitude. Qu'advint-il ? On n'a jamais bien su ce qui le mit en colère, chacun jurant ne lui avoir dit « un mot plus haut que l'autre ». Quoi qu'il en soit, Loïon, pris d'une rage folle, brisa verres, bouteilles, vitres des fenêtres et eût continué par les meubles, si quatre ou cinq camarades n'étaient parvenus à le maîtriser. Aussitôt vaincu, et assez mal en point, il fut traîné au hangar à pompe et enfermé.

Un tel exploit obligea la municipalité à agir énergiquement. Réunie d'urgence, le dimanche matin, elle conclut à interner Loïon, pendant quelques semaines, à l'Asile des aliénés. Oh ! cette décision ne fut pas prise sans un peu de tirage. Le boursier, Jean-David Morier, ne se rendit qu'à la dernière.

— Payer une pension pour ce vilain sire, c'est pourtant dur, grommelait-il. A vous entendre, on dirait, ma foi, que la commune possède, en caisse, des mille et des cents.

Au fond, il eût préféré Loïon coupable d'un bon petit délit permettant à un tribunal de l'envoyer, pour six mois, au Pénitencier ou à la Colonie. « Ça le guérirait tout aussi bien, pensait le boursier, et ne coûterait pas un sou à la commune. » Mais le syndic envisageait autrement les choses.

— Rien de ça. Je ne veux pas qu'on ait le nom d'avoir des pensionnaires à la « grande maison ». Depuis dix-huit ans que je suis syndic, pas un de chez nous n'en a passé la porte. J'irai, ce matin même, demander au docteur une déclaration. Il connaît Tauxe, ça ne fera pas un pli. Et demain, on mènera ce « tabornio » à Cery. Voilà tout.

— Eh ! bien, va comme il est dit, et passe pour cette fois, mais la prochaine...

— Occupons-nous de celle-ci, boursier. Pour la prochaine, on a le temps de voir venir...

Mais le lendemain, lorsque le syndic voulut se préparer au départ, un incident d'étable — vache malade ou autre chose — le retint forcément au logis.

— Tant pis, dit-il à l'assesseur Gindroz, tu iras seul avec Tabord. Voici les papiers, tu veux assez faire ?

— Bien sûr, ce n'est pas bien malin.

— Veille-toi seulement que notre gaillard ne vous brûle la politesse. Tu le connais, c'est un tout fin.

— On ouvrira l'œil, n'aie pas peur. Et puis ce matin, il est tout paisible. Ça fait que...

— Enfin, je le répète : Veille-toi.

(A suivre.)

G. HERITIER.

#### BIBLIOGRAPHIE

La livraison d'octobre de la *Bibliothèque Universelle et Revue suisse* contient les articles suivants :

Henry Aubert, Alexandre Dumas anecdotique ; Francesco Cosentini, La Suisse et l'Italie en face des nouveaux problèmes sociaux et internationaux ; Esther Odermatt, La Zéphine. Nouvelle du Nidwald de jadis (troisième partie) ; H.-C. Andersen, Souvenirs d'enfance. A Copenhague ; E. Krieg, Vivekananda Swami. Un prophète moderne de l'hindouïsme ; Henri Malo, Un dossier de trahison. — Chroniques allemande, polonaise, politique, scientifique, suisse romande. — Revue des livres.

La *Bibliothèque Universelle*, à Lausanne, paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

**Prodigalité !** — Mme Durafort reçoit à dîner Mme Picassiette. On sert un magnifique poulet. Ce qui fait dire à Mme Durafort, furieuse, à la bonne :

— Oh ! Julie ! vous avez tué le plus gros : il faut vraiment que vous ayez perdu la raison, pour servir une si belle bête pour trois personnes.

— Parbleu ! fait malicieusement le mari de l'aimable hôtesse, il n'en fallait tuer que la moitié !

**La concurrence.** — Bien étrange, cette enseigne découverte sur la porte d'un coiffeur de \*\*\* :

Ici, l'on achète les cheveux de femme  
VIVANTS

Mais, il y a mieux ; car, voulant renchérir, sans doute, un coiffeur concurrent, le coiffeur d'en face, a fait peindre sur sa vitre, en lettres énormes :

Ici, l'on achète les cheveux de femme  
SUR PIED

**Grand Théâtre.** — La saison de comédie a débuté jeudi soir par *l'Enfant de l'Amour*, une des pièces les plus prisées de Bataille. Elle a été admirablement interprétée par nos artistes dont plusieurs sont, du reste, d'anciennes et bonnes connaissances. La mise en scène était de tout point remarquable. — Demain, dimanche, un drame qui résiste vaillamment aux années : *Le Courrier de Lyon* ; jeudi prochain : première de *L'as de Cœur*, comédie nouvelle de Lucien Descaves.

**Kursaal.** — Le tour du Kursaal est venu hier. Brillante réouverture avec la *Fille du Tambour-Major*, l'opérette si entraînante d'Offenbach, où l'on eut grand plaisir à revoir Mme Marry Petitemange, la gracieuse divette et l'inimitable comique Ridon, qui furent acclamés à leur entrée en scène. La pièce, très bien montée, se donne chaque soir.

**PHOTOS GIROD, 29, RUE DE BOURG, 29**  
LAUSANNE — Ouvert jours et dimanches.

**Vermouth NOBLËSSE**  
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACÉ G. 462 L.

**FUMEZ LES CIGARES FROSSARD**

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.  
J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.